

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 01/2026
7 JANVIER 2026
AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence	Jean GRACIA
Présents	Mame-Ibra ANNE (en visioconférence), Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL
Excusée	Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE),
Assistent	Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Christophe HALLEUMIEUX (DGD), Jérôme VILLON (DG),

- Début de réunion à 15h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA accueille les membres du Bureau fédéral en leur présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Secrétaire général présente l'ordre du jour modifié et le PV du Bureau fédéral du mois de décembre.

→ **Validation par le Bureau fédéral de l'ordre du jour**

→ **Validation par le Bureau fédéral du procès-verbal du Bureau fédéral du 18/12/2025**

2. Intervention du Président– Jean GRACIA

Le Président tient à remercier chacun pour son engagement, sa capacité à surmonter les difficultés, à rester solidaire et à exprimer ses idées, contribuant ainsi au développement harmonieux de la Fédération.

Il dit apprécier ces moments partagés avec les membres du Bureau fédéral, dont il se sent proche. Il remercie Emmanuelle JAEGER qui a pu être souvent plus disponible que lui, et souligne l'importance des échanges individuels, qui permettent une meilleure compréhension et favorisent l'avancement collectif de la Fédération.

Le Président ne note pas de nouveaux événements depuis le 18 décembre dernier, mais indique que plusieurs points importants ont été abordés lors de la Commission Olympique à La Clusaz :

- Milan-Cortina se profile et nécessite une préparation anticipée.
- L'édition des Jeux Olympiques d'hiver 2030 se déroulera sur le territoire national, constituant une opportunité majeure mais également un défi organisationnel.
- Si le cross et le trail sont intégrés aux Jeux, l'athlétisme pourrait devenir une Fédération olympique d'hiver.

Concernant Los Angeles 2028, le Président informe que Mehdi BAALA et Jean GALFIONE effectueront des visites sur place, profitant de leur séjour lors des Championnats du monde de cross-country en Floride. Il ajoute que les conditions sur le terrain ne seront pas simples et nécessiteront une préparation adaptée.

Pour le programme olympique d'athlétisme, le Président précise que les compétitions auront lieu en début des Jeux, tandis que les marathonien(ne)s participeront à la clôture. Les prix à Los Angeles seront très élevés, ce qui devra être pris en compte dans l'organisation des déplacements et de la logistique.

Le Président conclut en remerciant tous les membres du Bureau fédéral pour leur engagement et leur travail continu, rappelant que la progression de la Fédération repose sur l'investissement et la collaboration de chacun.

3. Intervention de la Présidente déléguée Emmanuelle JAEGER

Point sur la stratégie internationale

Dans le cadre de la stratégie de rayonnement international de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le Président a rappelé la nécessité de renforcer la présence française au sein des instances internationales. La Présidente déléguée souligne que cette présence ne saurait être suffisante à elle seule et qu'elle doit s'accompagner de l'organisation, par la FFA, d'événements sportifs internationaux de grande ampleur, mettant en valeur la place de la France, ses compétences, sa technicité et son savoir-faire.

À ce titre, une réflexion est engagée sur une éventuelle candidature de la France à l'organisation des Championnats d'Europe de running en 2031. L'accueil de cet événement s'inscrirait pleinement dans la continuité de la stratégie running actuellement déployée par la FFA, ainsi que dans sa stratégie internationale.

Le Bureau fédéral confirme son adhésion à cette orientation et valide la poursuite des travaux, notamment la réalisation d'analyses de faisabilité technique et financière comprenant l'étude du site d'accueil. Il est rappelé que le Championnat d'Europe de running constitue un événement récent, organisé pour la première fois en 2025 à Bruxelles, et qu'il repose sur un modèle économique particulièrement vertueux, ayant généré un succès notable ainsi que des retombées financières positives tant pour l'organisateur local que pour European Athletics.

Point sur la stratégie running

Un point est ensuite présenté sur l'état d'avancement de la mise en place du nouveau Pass de Prévention Santé (PPS). La nouvelle plateforme entrera en vigueur le 15 janvier après-midi. Les aspects techniques sont finalisés, les vidéos de prévention santé ont été produites et les contenus de coaching santé sont finalisés.

La communication relative à cette date d'entrée en vigueur a été effectuée auprès des organisateurs, des commissions running et des structures déconcentrées. Une newsletter détaillée a été diffusée afin de leur permettre de disposer de l'ensemble des informations relatives aux évolutions du dispositif.

Emmanuelle JAEGER rappelle également qu'une réunion s'est tenue à la Fédération en fin d'année avec certains organisateurs running de l'entité France Outdoor, lesquels avaient exprimé des réserves importantes concernant les évolutions apportées au PPS. Cette réunion a été constructive et la Fédération est consciente de la nécessité d'intégrer une représentation des organisateurs — qu'il s'agisse des organisateurs running (route, trails, montagne) que de ceux des meetings d'athlétisme sur piste — au sein du système fédéral. La création d'un groupe de travail est proposée et devra être validée par le prochain Comité directeur fédéral.

Enfin, il est souligné que les efforts de communication et de pédagogie doivent être poursuivis et renforcés, y compris auprès des propres parties prenantes fédérales (dirigeants de clubs et responsables des structures déconcentrées), afin de leur permettre de répondre de manière appropriée aux questions susceptibles d'être posées par les pratiquants et les organisateurs.

→ Validation du Bureau Fédéral pour transmission au Comité directeur

→ *Frank BIGNET indique que le Directeur de Cabinet du Ministère a apprécié la qualité de nos échanges et la collaboration que nous souhaitons poursuivre, notamment sur ce sujet spécifique du running.*

4. Intervention du Trésorier Général Frédéric BURLETT

Prévisions de trésorerie 2026

Les prévisions de trésorerie pour 2026, intégrant les recettes attendues au titre du PPS, montrent que la situation restera particulièrement tendue au premier semestre. La trésorerie pourrait ainsi atteindre un niveau proche de zéro à la fin du mois de juin 2026, et ce malgré la décision de prévoir, dans le budget 2026, une part significative dédiée à la reconstitution des fonds propres.

À compter du second semestre, l'encaissement combiné des recettes liées aux licences et au PPS permettra une amélioration très nette de la position de trésorerie, en particulier sur les quatre derniers mois de l'exercice.

Avancement du budget 2026

La deuxième série de réunions budgétaires est actuellement en cours. Le calendrier des réunions ainsi que la liste des participants ont été rappelés.

L'objectif de ces travaux est de procéder aux arbitrages nécessaires : prioriser certaines dépenses, en différer ou en abandonner d'autres, afin de garantir l'équilibre du budget 2026 tout en préservant un effort significatif en faveur de la reconstitution des fonds propres de la Fédération.

À l'issue de ces réunions, le groupe Budget établira une synthèse consolidée du budget 2026 dans les semaines suivantes.

Ce budget sera présenté successivement :

- au **Bureau fédéral du 11 mars 2026**,
- au **Comité directeur du 27 mars 2026**,
- puis à l'**Assemblée générale du 18 avril 2026**, pour approbation.

Calendrier des travaux sur le bilan 2025

Les travaux relatifs à l'établissement des comptes annuels 2025 ont débuté. Ils s'inscrivent dans une démarche visant à internaliser, au sein de la Direction financière, certaines tâches jusqu'à présent confiées à des intervenants externes, notamment l'Expert-Comptable.

L'objectif est de constituer un dossier de révision des comptes structuré, permettant de documenter et commenter chaque compte, ou chaque cycle de comptes, au regard du budget. Cette démarche vise à améliorer la compréhension des comptes présentés à l'Assemblée générale et à constituer un dossier de travail centralisé, sécurisé et pérenne, qui pourra également être mis à disposition des Commissaires aux Comptes pour les exercices futurs.

La mise en place de ce dossier nécessitera une implication particulièrement soutenue du Trésorier Général sur la période allant de janvier à mi-février 2026.

À noter que les interventions des Commissaires aux Comptes sont programmées **au siège, du lundi 23 février au mercredi 25 février 2026**.

Points divers

▪ **Honoraires de l'Administrateur provisoire – CD 33**

La Fédération a reçu la note d'honoraires définitive de l'Administrateur provisoire désigné pour sa mission auprès du CD 33. Le montant s'élève à **44 248,08 €**, ce qui constitue un niveau particulièrement élevé.

Cette dépense n'avait pas été budgétée. En effet, après le versement d'un acompte de 4 200 €, un tel montant final n'était pas envisagé.

L'Administrateur ayant été désigné par le Tribunal, il ne semble pas possible de négocier ces honoraires.

En revanche, des échanges vont être engagés avec le CD 33 afin d'étudier les modalités d'une prise en charge de cette dépense.

▪ **Mise en place de la facturation électronique**

Conformément aux évolutions réglementaires, la FFA, comme l'ensemble de ses structures déconcentrées (Ligues, Comités départementaux, clubs), sera soumise, à compter du **1^{er} septembre 2026**, à l'obligation de réception des factures électroniques.

Dans ce cadre, la Fédération utilisera le portail de facturation électronique mis gratuitement à disposition par la DGFIP.

À compter du **1^{er} septembre 2027**, l'obligation d'émission de factures électroniques dans le cadre des relations Business to Business (entre professionnels) impliquera le recours à un prestataire agréé (plateforme de dématérialisation).

5. Intervention du Directeur général Jérôme VILLON

Jérôme VILLON évoque le sujet des Ressources Humaines à la Fédération. 2025 a été une année avec des renouvellements d'une partie des effectifs puisque nous avons eu 11 arrivées pour 10 départs. Les recrutements tiennent compte de nombreux facteurs et non pas uniquement sur la prise en compte de profil d'athlétisme.

Jean GRACIA constate un climat de grande sérénité parmi les salariés qui semblent rassurés, notamment du fait d'une gouvernance renouvelée.

Les effectifs sont désormais à peu près stabilisés et un organigramme du personnel pourra prochainement être présenté.

6. Intervention du Directeur technique national Frank BIGNET

Présentation du cadre de catégorisation des athlètes

Le DTN Frank BIGNET présente les trois niveaux de catégorisation des athlètes de haut niveau :

- les listes ministérielles,
- les cellules de l'Agence nationale du Sport,
- les cercles fédéraux de la FFA.

Chacune de ces catégories repose sur des critères spécifiques et s'accompagne de droits et de devoirs clairement identifiés. Les athlètes concernés ont été informés du cercle auquel ils appartiennent. La liste correspondante sera rendue publique sur le site internet fédéral.

Présentation des dispositifs d'accompagnement des athlètes

Les différents leviers d'accompagnement mobilisables par la Fédération en faveur des athlètes de haut niveau sont ensuite détaillés :

1. Les aides liées au projet de performance individuel (PPI), modulées en fonction du niveau de l'athlète, de ses besoins sportifs et des autres soutiens existants.
2. Le dispositif Athlé Pro, comprenant les contrats de travail et les contrats d'image : 57 athlètes sont concernés en 2026.
3. Les aides personnalisées : accompagnement à la formation, aides sociales réservées aux athlètes dont les revenus n'excèdent pas 40 000 € annuels, reconversion, compensation de manques à gagner en cas de suspension d'activité professionnelle et soutien à la parentalité,
4. La prise en charge des frais liés aux Pôles France : 100 % des coûts d'entraînement sont couverts ; une participation aux frais d'internat ou de demi-pension peut être accordée selon le niveau et les revenus de l'athlète.
5. La prise en charge des stages transversaux et des stages de spécialité.
6. L'accès aux services fédéraux : accompagnement par les équipes de la haute performance, le pôle expertise (médical, socio-professionnel, optimisation de la performance), ainsi que les services communication et juridique.

→ Nicolas PARESY souligne la nécessité d'une lisibilité renforcée sur les budgets associés à ces dispositifs. Il est précisé que cette information interviendra à l'issue des arbitrages budgétaires en cours.

Aides en faveur des entraîneurs

Le DTN présente ensuite les dispositifs de soutien à destination des entraîneurs n'ayant pas le statut de Conseiller Technique Sportif ou de salarié fédéral.

Pour l'année 2026, la FFA mettra en place 7 contrats d'aide à la professionnalisation et 11 bourses, soit 18 entraîneurs accompagnés. La majorité des entraîneurs personnels identifiés comme prioritaires dans le cadre de l'étude socio-professionnelle menée par le Comité Consultatif du Haut-Niveau (CCHN) ont ainsi bénéficié d'un soutien à la professionnalisation.

7. Intervention de la Vice-présidente chargée du Haut-Niveau Odile DIAGANA

Odile DIAGANA fait le point sur les priorités qui avaient été définies par le CCHN début 2025 :

Redynamisation de l'INSEP

Il y a environ + 65 % d'athlètes inscrits au pôle France INSEP, l'encadrement et la collaboration ont été renforcés.

Même s'il reste des contraintes administratives, l'accès aux athlètes extérieurs a été facilité et fluidifié.

Le coût de l'INSEP reste un frein malgré tout. Une expérimentation de groupe d'entraînement privé a été autorisée (en demi-fond) car elle va dans le sens de la performance dans une démarche gagnant/gagnant.

Outre-Mer

Le diagnostic sur les infrastructures des Antilles Guyane est bien avancé, il faut maintenant en faire la synthèse et l'analyse avec la Commission des Equipements Sportifs, la Commission Outre-Mer et la référente Outre-Mer de la DTN afin que le Président et le DTN aient tous les éléments pour agir politiquement.

L'étude de faisabilité de la double licence n'a pas démarré, en attente de la réunion du groupe licence pour établir un échéancier.

La solution d'accueil des athlètes ultra-marins pré-France à Miramas n'a pas été retenue, les athlètes préférant légitimement être hébergés dans un lieu proche des Championnats de France. L'aide des Ligues sera précieuse pour leur faciliter la tâche.

Pour l'accueil des athlètes élités ultra-marins avant les grands championnats internationaux, des solutions doivent être anticipées via les accompagnateurs de la Haute Performance.

L'INSEP, le CREPS de Nantes et de Boulouris sont déjà identifiés comme centres d'accueil.

Evolution des filières de haut niveau

Prise en compte des clubs et de la filière universitaire américaine : La campagne de candidature des pôles espoirs territoriaux et avenir a été ouverte aux clubs sur la base d'un cahier des charges exigeant (13 clubs candidats à ce jour). L'identification et la valorisation des clubs « producteurs » de performance est un sujet majeur pour 2026.

Pour accompagner et non subir le départ de certains de nos meilleurs athlètes dans les universités américaines, un contrat de collaboration a été signé avec une agence de placement qui va nous fournir une cartographie des compétences des coaches dans les universités et collaborer avec la DTN pour l'orientation, le suivi et le retour des athlètes en France.

Statut et professionnalisation des entraîneurs

Une vraie question se pose car les résultats et les décisions des athlètes rendent très précaires la situation des entraîneurs d'athlétisme.

A venir en 2026

Les modalités de sélection, les critères des cercles et de l'athlé pro ont été les sujets de la fin 2025.

Les actions à venir concernent la finalisation du budget Haut-Niveau, la contribution à l'évolution du calendrier, la réalisation d'un guide de l'athlète de haut niveau (utile aussi pour son entourage). Une réunion du CCHN le 15 janvier permettra également de définir les sujets essentiels à faire avancer en 2026 concernant le Haut-Niveau.

La CAHN (Commission des Athlètes de Haut-Niveau) et le CCHN doivent être consultés sur la question du passage à 3 tours pour le sprint et les haies hautes lors des Championnats de France Elite.

8. Commission des Athlètes de Haut-Niveau, Aude CLAVIER et Mame-Ibra ANNE

Mame-Ibra ANNE présente les projets et perspectives de la Commission des Athlètes de Haut Niveau.

La vision de la Commission

La CAHN représente une interface structurante entre les athlètes et l'écosystème du haut niveau, facilitant le dialogue, l'alignement et la cohérence entre les différents acteurs.

Les valeurs de la CAHN sont le socle de notre action quotidienne. Elles guident nos prises de position, structurent nos réflexions et incarnent l'ADN que nous souhaitons transmettre à l'ensemble de l'écosystème du haut niveau français. Ces six piliers constituent notre boussole éthique et stratégique.

Performance responsable

La recherche du meilleur résultat sportif, sans aucun compromis sur la santé, l'intégrité morale ou le respect fondamental des personnes. Nous prôtons une excellence qui s'inscrit dans la durée et rejette les raccourcis dangereux.

Équité & transparence

Garantir des règles claires et immuables, des processus de décision lisibles et justifiés, et une communication fluide et sincère avec l'ensemble des athlètes, quelle que soit leur discipline ou leur niveau.

Excellence collective

Travailler en réseau étroit avec la FFA, la DTH, les clubs, les ligues et les athlètes pour construire un haut niveau plus fort, plus cohérent et plus performant collectivement.

Vision d'avenir

Penser la performance à long terme, structurer intelligemment la relève, anticiper les besoins du futur et construire des parcours cohérents qui préparent les champions de demain dès aujourd'hui.

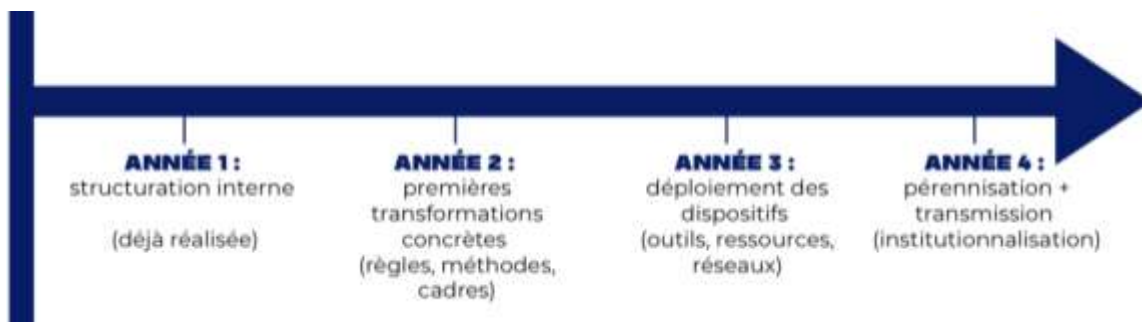
Solidarité & représentation

Représenter toutes les disciplines, toutes les générations et tous les parcours atypiques, et ne jamais laisser un athlète seul face à une problématique administrative, sportive ou personnelle.

Transmission

Valoriser l'expérience des anciens champions, accompagner avec bienveillance les jeunes talents, et enrichir continuellement la performance par le partage intergénérationnel des savoirs et des vécus.

La logique globale du mandat sur 4 ans,



→ Emmanuelle JAEGER demande comment la CAHN peut être utile ou intervenir dans l'accès au haut-niveau des jeunes ?

Pour Mame-Ibra ANNE, on peut travailler sur le sujet avec Pierre-Charles PEUF par exemple sur le stage jeunes de LIEVIN ou sur des rencontres à l'occasion de meetings, comme le Meeting de Paris avec ALUMNI. C'est un plan d'action à mettre en place.

→ Nicolas PARÉSY indique que le dernier PV de la commission des athlètes de haut-niveau mentionnait le souhait de mettre en place une évaluation du staff d'encadrement des athlètes des équipes de France.

Jean GRACIA estime qu'une évaluation des cadres techniques peut avoir lieu par la DTN et qu'un système d'évaluation par les athlètes n'est pas souhaitable.

Mame-Ibra ANNE répond qu'il faudrait une évaluation neutre du staff qui pourrait être menée par un tiers ou un membre non-actif de la CAHN ; Cette évaluation pourrait porter sur la communication, la gestion de crise, la disponibilité, le soutien apporté, la cohésion et le management.

Frank BIGNET ajoute qu'une formation sur le process de l'accès à la performance doit aussi se mettre en route pour rendre les athlètes auteurs et acteurs de leur projet. C'est une partie du programme 2036.

9. Structuration territoriale par le Vice-président Serge MOTTIER

Serge MOTTIER fait un point sur le projet de structuration territoriale :

- Alexandre DODU, DTN adjoint sera à la tête du pôle territoire, un recrutement de 3 CTS est en cours.
- La volonté de la DTN est de redéployer une partie des missions des CTS sur les territoires pour actionner les axes principaux.
 - Plan de professionnalisation (en cours par Alexandre DODU)
 - Équipements et aménagement des lieux de pratique

Les premières actions seront l'animation des réseaux :

- Poursuite de l'enquête métiers pour identifier tous les professionnels que nous avons dans nos clubs

- Un point précis est à faire sur les agents de développement et les conventions ligues-FFA.
- Les directeurs des ligues seront réunis le 20 janvier 2026 à Bordeaux
- Réflexions en vue de lever les freins à l'emploi pour les clubs.
- Le travail de recensement des équipements sera étoffé avec l'aide d'un nouveau collaborateur territorial.

10. Vie des clubs par la Vice-présidente Caroline PUJOL

Labellisation des clubs 2025

Caroline PUJOL évoque des difficultés pour établir la liste des clubs labellisés en raison de contraintes informatiques. Elle propose des améliorations pour la campagne de labellisation 2026 en mettant en place des process et un rétroplanning pour chaque service impliqué

Appel à projets CREDIT MUTUEL 2026

30 clubs de moins de 150 licenciés seront sélectionnés et recevront une dotation de 2 000€ pour financer leurs projets dédiés au recrutement, à la formation et à la valorisation des entraîneurs. Une attention particulière pour ceux qui encouragent la mixité et la féminisation au sein de l'encadrement.

199 dossiers ont déjà été étudiés.

11. Vie économique et stratégie d'influence par la Vice-présidente Dominique CARLAC'H

Dominique CARLAC'H rappelle ses fonctions en tant que membre du CNOSF et administratrice à l'ANS au titre du MEDEF.

En ce qui concerne le CNOSF, pour lequel elle est en charge de la prospective, elle dresse le bilan des 6 premiers mois de la nouvelle gouvernance. Elle précise qu'elle fera partie de la délégation aux Jeux Olympiques d'hiver à Milano-Cortina. Elle invoque des inquiétudes sur le budget de 2030 et le coût élevé du club France à Los Angeles.

Les enjeux internationaux sont également impactants, avec un sujet concernant les Russes et les Biélorusses, qui provoque un dissensus interne.

Concernant l'ANS : un recrutement est en cours pour le remplacement de Frédéric SANAUR. Au niveau du PSF il n'y aura probablement pas de baisse des montants, mais rien n'est encore décidé.

Elle précise qu'il existe également des opportunités de financement via des budgets de l'Union européenne et qu'elle mettra en relation la FFA avec des spécialistes de ce type de financements.

12. Vie sportive par le Vice-président Kevin LEGRAND

1. Meeting de Paris indoor (25 janvier 2026)

- 9ème édition du Meeting du circuit World Athletics Indoor Tour
- Affluence record en 2025 : plus de 11 000 spectateurs.
- Format : 2h de show et d'athlé dans une salle surchauffée !
- Plateau sportif : athlètes mondiaux & français.
- Programme (7 épreuves) : 60m H&F + 60m haies H&F, saut à la perche H + saut en longueur H&F.
- Diffusion TV : en direct sur la chaîne l'Equipe (en prime time).

2. Meeting Diamond League (28 juin 2026 : changement de date)

- Meeting du circuit mondial Diamond League : 8e étape 2026 !
- Affluence record en 2025 : 20 000 spectateurs.
- Plateau sportif : Présence des plus grandes stars internationales de l'athlétisme et les meilleurs français : Jimmy Gressier (champion du monde 2025) ou Azzedine Habz (meilleur performeur mondial 2025).
- Programme masculin : 100m / 400m / 800m / 5000m / 3000m steeple / 110m haies / perche.
- Programme féminin : 400m / 800m / 1500m / 100m haies / perche / poids / javelot.
- Diffusion TV : en direct sur la chaîne l'Equipe (en prime time).

3. Meeting Diamond League : opportunité d'organisation de l'épreuve de Perche au Pont d'Iena/Trocadéro

Une réflexion est en cours sur l'organisation de l'épreuve officielle de Saut à la perche du MDL dans un cadre exceptionnel (Pont Iéna ou Trocadéro, face à la Tour Eiffel) avec un impact médiatique important du fait de la présence des 20 meilleurs perchistes mondiaux H&F (dont Duplantis) + présence des 30 légendes à plus de 6m dans leur carrière et de la diffusion TV en direct sur la chaîne l'Equipe.

Le projet est très attractif mais doit faire préalablement l'objet d'une étude d'opportunité budgétaire.

4. Championnats de France Avenir

L'objectif est de faire des CF Avenir un rendez-vous incontournable de la jeune génération athlé, vitrine du futur de l'athlétisme français et catalyseur de communautés autour d'une expérience sport, Urban & lifestyle.

L'enjeu est de maintenir les athlètes / accompagnateurs / spectateurs au maximum sur le site du stade Charléty, grâce à un programme sportif et participatif.

- Événement organisé au stade Charléty pour les éditions 2026, 2027 et 2028
- En 2026 : du jeudi 16 au dimanche 19 juillet
- Expérience immersive et mémorable pour les athlètes (allier performance et *entertainment*).
- Promotion de l'athlétisme (événement inspirant pour valoriser l'image d'un sport attractif (faire sortir l'athlé de l'athlé !)).

- Attractivité et sentiment d'appartenance (organiser une grande fête de l'Athlé, moteur d'engagement pour les jeunes).
- Mobiliser et valoriser l'écosystème Athlé (levier de rayonnement et de développement pour la FFA).

5. CF 5 km : Opportunité d'accueil (décembre 2026)

- Affirmer la position de la FFA dans le monde du running : via une discipline fun et attractive, sur une distance accessible pour tous.
- Développement du modèle fédéral : événement qualitatif, accessible, urbain... pour toucher le plus grand nombre.
- Rayonnement et attractivité : communication et image (championnat officiel, lisible, court, attractif).

6. Point d'avancement sur la concertation concernant l'évolution du calendrier

- Point à date : 337 réponses à date, au questionnaire qui a été lancé de manière très large pour une concertation la plus complète possible.
- Kevin LEGRAND s'entretiendra avec chaque groupe de travail pour répondre aux questionnements et suggestions.

7. Points divers

- Etat d'avancement du livret estival 2026.
- Discussion en cours sur certains points du règlement des interclubs
- Process sur la saisie des performances des athlètes Masters à l'étranger

8. Implantation de Championnats de France

- Championnat de France du semi-marathon de marche le 8 mars 2026 à Lens
- Championnat de France de marche nordique le 9 mai 2026 à Neuf-Brisach

→ **Validation par le Bureau fédéral**

13. Dossiers du Bureau fédéral par le Secrétaire Général Nicolas PARÉSY et la Secrétaire générale adjointe Béatrice PFAËNDER

1. Évolutions des licences

Au 6 janvier 2025, le nombre de licences enregistrées s'élève à 326 041, soit une progression de 2,35 % par rapport à la même date l'an dernier.

Il est à noter que certaines ligues ont d'ores et déjà dépassé le nombre total de licences enregistrées lors de la saison précédente, en excédant le volume constaté au 31 août 2025. Il s'agit notamment de la Corse, de la Normandie et des Pays de la Loire.

Concernant l'ensemble des ligues, les données montrent que la majorité d'entre elles sont en avance par rapport au nombre de licences enregistrées à la même date la saison dernière. Seules les ligues du Centre et d'Île-de-France, ainsi que celles de Guyane, de Mayotte, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna, présentent un léger retard, les écarts constatés restant toutefois minimes.

2. Evolution des textes réglementaires

Béatrice PFAENDER présente l'évolution de la Circulaire administrative suite aux modifications des Règlements généraux adoptés lors du Comité directeur du 5 décembre 2025 concernant la création du titre de participation Pass Prévention Santé.

La présidente de la CSR indique qu'une évolution du règlement électoral sera étudiée dans le courant de l'année 2026. Un bilan de la période électorale et des élections de décembre 2024 a eu lieu en présence des membres de la CSOE et des 3 têtes de listes en présence lors de ces dernières élections.

→ Validation par le Bureau fédéral

3. Evolution du compte rendu des commissions

Afin d'améliorer la réactivité et de permettre une meilleure identification des difficultés rencontrées ainsi que des moyens à mobiliser pour répondre aux besoins des commissions, il est prévu de faire évoluer la mise en forme des comptes rendus.

Désormais, en complément du compte rendu traditionnel des séances, un tableau synthétique sera établi. Celui-ci mettra en évidence, pour chaque commission, les difficultés rencontrées, les décisions significatives prises, ainsi que les besoins à faire remonter auprès des services, qu'il s'agisse de moyens financiers, de moyens humains ou de décisions relevant du secrétariat fédéral et/ou du Bureau fédéral et/ou du Comité directeur.

Cette nouvelle présentation sera également transmise aux vice-présidents en charge des commissions concernées, afin de leur permettre de disposer d'une information complète sur les besoins, les difficultés et les actions engagées par celles-ci

4. Dénomination de la promotion des internationaux 2025

Traditionnellement, cette promotion porte le nom d'un athlète décédé au cours de l'année considérée. Ainsi, la promotion 2024 avait été nommée en hommage à Michel Jazy, et la promotion 2023 à Jean-Claude NALLET. Il faut remonter à l'année 2020 pour trouver une athlète féminine honorée à cet effet.

Le Bureau fédéral décide de choisir une athlète féminine pour la promotion 2025. Ce choix se porte sur Marlène CANGUIO, née le 10 mars 1942 à Sainte-Rose (Guadeloupe) et décédée le 25 janvier 2025 à l'âge de 82 ans.

Marlène CANGUIO a été une figure majeure de l'athlétisme français dans les années 1960. Spécialiste des courses de haies, elle a totalisé 31 sélections en équipe de France A et a remporté plusieurs titres nationaux : championne de France du 80 m haies en 1963 et 1964, championne de France du 100 m haies en 1969, et championne de France du saut en longueur en 1967. Elle a également été la première détentricice du record de France du 100 m haies avec un temps de 13"6 en 1969 et a amélioré à plusieurs reprises le record national du relais 4 × 100 m dans les années 1960. Marlène Canguio a représenté la France aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964, où elle a disputé les séries du 80 m haies et participé au relais 4 × 100 m, prenant une place en finale.

Cette désignation en son nom vise à honorer sa carrière exemplaire, son engagement au plus haut niveau et son rôle pionnier dans l'histoire de l'athlétisme français.

→ **Validation par le Bureau fédéral**

14. Conseil National des Ligues – Jean-Marc BÉRAUD

Jean-Marc BÉRAUD informe que la 1^{ère} réunion du CNL de l'année 2026, a eu lieu la veille, le 6 janvier au siège fédéral ; il s'agit de la première des 3 réunions prévues en présentiel.

La 2^{nde} se tiendra lors du Congrès Fédéral à Saint-Brieuc, le vendredi 17 avril.

La 3^{ème} lors de la rentrée et début de la saison, le mardi 8 septembre.

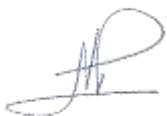
Les sujets ont porté sur :

- les évolutions du calendrier sportif 2026 – 2029,
- les Délégués des Clubs,
- le Pôle Territoire.

La qualité des intervenants et la participation des membres présents ont rendu cette réunion riche en échanges et en propositions, avec une convivialité toujours de mise.

Sans question diverse, le Bureau fédéral prend fin.

- *Fin de la réunion du Bureau Fédéral à 19h30* -



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAENDER
Secrétaire Générale Adjointe